

Recherche cour L1, semestre 1

Par **vero87**, le **25/06/2016** à **10:02**

Bonjour à tous,

Je viens de passer mon bac cette année et l'année prochaine je m'oriente vers une première année de droit. Et durant les vacances d'été, je voudrais commencer à regarder les cours de première année pour que je puisse me faire une idée de ce qu'il m'attend, histoire de regarder de plus près et surtout de me rassurer.

Est qu'il y aurait quelqu'un de sympa pour m'envoyer ces cours de première année ?

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2016** à **10:25**

Bonjour

Dès que vous aurez créé votre compte universitaire, inscrivez vous sur ce site avec votre adresse mail universitaire <https://cours.unjf.fr/>

Vous allez trouver votre bonheur, il y a tous la majorité des matières qui sont enseignés de la L1 au M1.

Je vous conseille de vous concentrer sur :

- Introduction au droit
- Droit Constitutionnel
- Histoire du droit
- Institutions et principes fondamentaux du procès civil

C'est déjà bien pour commencer, vous aurez de quoi vous occuper tout l'été.

En tout cas, j'apprécie votre initiative. Cela démontre que vous serez une étudiante sérieuse.

Par **vero87**, le **25/06/2016** à **11:52**

D'accord merci beaucoup pour vos conseils.

La création de mon compte universitaire se fera lors de mon inscription à la fac ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2016** à **12:43**

Bonjour

Normalement oui, lors de votre première inscription, on vous demandera de suivre une procédure pour activer votre compte. Une adresse mail vous sera alors alloué.

Par **yo2b**, le **01/02/2017** à **15:19**

Bonjour,

Je suis moi-même à la recherche de ces cours, je m'inscris à la rentrée prochaine en L1 de droit à distance, j'ai voulu accéder à ceux sur le site d'UNJF, mais je ne pas m'y inscrire (je suis actuellement inscrit à distance à Rennes II, mais cette université ne fait pas partie des universités partenaires du site, impossible de m'y inscrire).

Est ce que par hasard quelqu'un aurait accès à ces cours (ou même d'autres cours à vrai dire, mais je doute que quelqu'un veuille bien partager ceux là) et aurait la gentillesse de me les partager ?

J'aurais juste voulu m'y mettre tout doucement à partir de maintenant et déjà me faire une idée.

Merci d'avance pour vos réponses :)

Par **yo2b**, le **12/02/2017** à **00:15**

Personne ?

Par **Xdrv**, le **12/02/2017** à **00:59**

Bonjour, un site libre d'accès sans identifiants est le suivant :

<http://www.cours-de-droit.net/licence-1-a121606568>

C'est le programme de L1. Concentrez vous sur le droit civil et le droit constitutionnel, le reste varie selon les universités. Toutefois n'apprenez pas ça bêtement, contentez vous de le comprendre car chaque cours est différent même s'il traite du même sujet

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/02/2017** à **08:37**

Bonjour

Houla mon pauvre ami, le site auquel tu fais référence est une véritable horreur. Les cours sont souvent de piètre qualité.

Par **LouisDD**, le **12/02/2017** à **09:28**

Salut !

Après pour s'y mettre doucement essayez déjà de regarder la méthodologie, lisez un peu d'arrêts, feuilleter le code civil pour se familiariser avec...

Pour ce qui est des cours, un manuel d'introduction générale au droit peut être sympa, après pour le moment je n'ai eu besoin de manuels, mais je pourrais assez vite donner mon avis sur deux références en droit de la famille !

Sinon pour les cours c'est délicat de les partager étant donné la propriété intellectuelle des profs sur leur cours...(c'est d'ailleurs paradoxal, à cause du principe suivant "nul n'est censé ignorer la loi", mais nul n'est censé partager un cours de droit qui permettrait de comprendre ce principe et qui apprendrait à "lire et comprendre" ses droits...)

Bref bon courage !
Bonne journée

Par **Xdrv**, le **12/02/2017** à **10:02**

Bonjour Isidore,

Je sais bien que ce site est loin d'être une référence mais s'il s'agit de regarder les thèmes abordés et le fonctionnement du droit, sans pour autant apprendre ce cours, je pensais qu'il convenait.

En terme de contenu, je l'accorde, je ne m'y réfère pas

Par **yo2b**, le **14/02/2017** à **20:54**

Merci pour le lien Marcu13, après même si les cours sont apparemment de mauvaise qualité sur ce site, je cherche pas à apprendre dès maintenant, je cherchais des cours pour lire dans les grandes lignes, pour voir un peu ce qui m'attend à la rentrée :) J'irai voir alors dans ce cas.

Et LouisDD merci je vais regarder tout ça ! Oui pour le partage des cours, j'avoue que j'ai posé la question mais en sachant même avant que ça serait compliqué d'en trouver, et je le

comprends très bien.

Bon j'ai déjà de quoi faire pour me baigner dans ce domaine tout nouveau pour moi, merci à tous !

Par **LouisDD**, le **14/02/2017** à **21:03**

Salut

N'hésitez pas à poser toutes autres questions, du type méthodologie, travail à fournir, les cours que vous aurez...

Bonne soirée

Par **Prudomal**, le **26/02/2017** à **14:33**

Isidore a écrit : "*Houla mon pauvre ami, le site auquel tu fais référence est une véritable horreur. Les cours sont souvent de piètre qualité.*"

Il y a une raison à cela. Les documents "uploadés" sur ce site sont essentiellement des notes de cours prises par des élèves.

Perso, je préfère chercher (et trouver) des documents qui sont une intégralité (stricto sensu) du cours de tel ou tel prof, comme "Le Paulin" sur le Droit pénal.

Le professeur Paulin est une sommité à Toulouse dans cette matière. Je ne sais pas s'il enseigne en L1 mais son cours de L2 est exceptionnel.

J'ai créé un modeste site web pour y publier toutes les notes de cours de mes profs de L2, souvent rédigées par des élèves de sexe féminin, elles sont plus assidues dans la prise de notes, me semble-t-il.

On en trouvera un début ici :
<http://www.didiermorandi.fr/L2/>

J'y ai ajouté des documents méthodologiques publiés par les enseignants eux-mêmes.

Les documents pour L1 sont en cours de collecte.

Par **RachelC**, le **26/02/2017** à **16:08**

Bonjour,

Ce site est absolument génial, merci beaucoup !

Par **Prudomal**, le **26/02/2017** à **16:29**

Service.

Doc L1 : <http://www.didiermorandi.fr/L1/>